



**CANADA**

**FRAIS DE VÉRIFICATION DES JOURNAUX**

**En vigueur le 1er juillet 2011**

<b>FRAIS DE VÉRIFICATION</b>	
<b>7 premières heures</b>	<b>1 378\$</b>
<b>Chaque heure supplémentaire</b>	<b>117\$</b>
<b>C2C par heure</b>	<b>170\$</b>
<b>Digital par heure</b>	<b>271\$</b>

Tous les montants sont en dollars canadiens.

Frais annuels pour les journaux vérifiés deux fois par année:  
342\$

Frais annuels pour les journaux vérifiés annuellement:  
684\$

Tous les services électroniques seront facturés séparément.

Le conseil d'administration de BPA se réserve le droit de modifier ses tarifs. Les tarifs en vigueur au moment de la vérification seront facturés.